ournal de Roubaix

soixante-troisième annee Nazo.

Administration, 71, Grande-Rue, à Roubaix MERCREDI 13 NOVEMBRE 1918.

CENTIMES LE NUMERO

BUTBARI et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71

Les Annonces sont reçues aux Bureaux du journal.

ITIONS DE L'ARMISTICE.-LE I

La Journée de la Victoire

LES CONDITIONS IMPOSÉES A L'ENNEMI

LE RETOUR DE L'ALSACE-LORRAINE A LA FRANCE UNE SEANCE SENSATIONNELLE AU PALAIS-BOURBON

GUILLAUME II REFUGIE EN HOLLANDE

LA CRISE REVOLUTIONNAIRE EN ALLEMAGNE

LA VICTOIRE

L'armistice est signé. Gloire aux armées alliées! Gloire à la France des civils qui a tenu malgré la réputation d'inconsistance et de légèreté qu'elle s'était faite elle-même.

L'instinct profond des peuples a réalisé le plus grand prodige de l'Histoire. La force au service de l'idée a vaincu pour toujours la force qui voulait être sa propre cause et sa propre fin.

Pour nous, Français. c'est aujourd'hui comme un jour de renaissance. Chacun de nous n'est plus le fils d'une collectivité diminuée Relevons la tête. Pendant près d'un demi-siècle nous avons porté la chaîne. Elle n'était pas visible; mais elle enchainait notre cœur et nos énergies.

Honorons tous les ouvriers du grand œuvre qui s'achève, mais surlout pensons à nos morts. Ils sout aujourd'hui encore plus heureux que nous, car ils savent que leur héroïsme ne fut point vain.

Ils ont réalisé la « justice immanente » Notre devoir est de nous rendre dignes d'eux.

et rien ne pourra, dans n'importe quelle cir-constance, élever ou raffermir nos âmes comme le culte du souvenir.

Gloire et merci à ceux qui sont morts, mais

qui nous ont sauvés!

Les Conditions de l'Armistice

Nous donnons ci-après, d'après le Journal de Genève, un résumé des conditions de l'armistice, acceptées par l'Allemagne :

- 1. Entrée en vigueur six heures après la signature.
- 2. Evacuation immédiate de la Belgique, de la France et de l'Alsace-Lorraine, et cela dans un délai de 14 jours. Les troupes qui se trouveront dans ces territoires après ce délai seront internées ou taites prisonnières de guerre,
- 3. Doivent être remis 5.000 canons, tout d'abord de gros calibre, 30.000 mitrailleuses, 3.000
- lance-mines et 2:000 avions. 4. Evacuation de la rive gauche du Rhin. Mayence Coblentz et Cologne seront occupées dans un rayon de frente kilomètres de profondeur.
- 5. Constitution d'une zone neutre sur la rive droite du Rhin d'une profondeur de 30 à 40 kilomètres. Evacuation dans les 11 jours.
- 6. Rien ne doit être enlevé de la rive gauche du Rhin. Les fabriques, chemins de fer, etc., doivent rester intacts.
- 7. Cinq mille locomotives, 150,000 wagons, 10,000 camions-automobiles doivent être remis.
- 8. Entretien par l'Allemagne des troupes ennemies d'occupation.
- 9. En Orient, toutes les troupes doivent être retirées derrière la frontière du 1" août 1914. Il n'y a pas de délai fixe pour cette opération.
- 10. Renonciation aux traites de Brest-Lifowsk et de Bucarest.
- 11. Capitulation sans conditions en Afrique Orien-12. Restitution de l'avoir de la Banque d'Etat
- belge, de l'or roumain et russe. 13. Remise des prisonniers de guerre sans reciprocité.

- 14. Remise de 100 sous-marins, 8 croiseurs-légers et 6 dreadnoughts. Les autres bâtiments seront désarmés et surveillés par les Alliés dans les ports neutres ou alliés.
- 15. Le passage libre est garanti à travers le Cattégat. Enlèvement des champs de mines. Occupation de tous les forts et batteries qui pour-
- raient gener le libre passage.

 16. Le blocus subsiste. Les bâtiments allemands pourront encore être pris.
- 17. Toutes les limitations de navigation des neutres édictées par l'Allemagne sont annulées.
- 18. L'armistice dure trente jours.

Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France

Aux termes des conditions d'armistice, les Allemands doivent évacuer l'Alsace-Lorraine, de même que la France et la Belgique.

L'Alsace-Lorraine, dès à présent, fait retour à la France. Les mesures administratives qui avaient été arrêtées depuis quelque temps déjà seront immédiatement mises en application.

Chambre

Discours de MM. Clémenceau et Deschanel. - Emouvants incidents La"Marseillaise" chantée par les Députés

AVANT LA SÉANCE

Vers deux heures et demie, la foule envahit la cour d'honneur du Palais-Bourbon, traînant un canon orné de drapeaux. Les manifestants acclamèrent M. Clemenceau, le maréchal Foch, la France et les Alliés. M. Deschanel se porta à la fenêtre et cria: « Vive la France! Vive la République! » Il acclame les statues de Strasbourg et de Lille. A son tour, M. Briand harangua les manifestants. Il s'exprima en ces termes, qui furent manifestants. Il s'exprima en ces termes, qui furent acclamés: « Citoyens, au moment où la France vient de remporter la plus éclatante victoire, il importe de ne pas gâter par des manifestations la minute qui doit s'écouler dans la dignité. La France, dans cette guerre, aura été, comme dans le passé, le champion de la justice et du droit. Elle ne triomphe pas dans l'exaltation et dans l'orgueil, mais dans le sentiment du calme d'avoir fait son devoir et dans la certitude qu'elle a travaillé à la réparation des iniquités et pour la liberté du monde. Citoyens, Vive la France l'

A SEANCE

Jamais, de mémoire de parlementaire, on n'a vu pa-reille affluence au Palais-Bourbon et aux alentours.

Dès midi, des groupes se forment devant les grilles.

A une heure, les portes s'entrebaillent et on entre.

Un service d'ordre très sévère a été établi. De minute on service d'ordre tres severe à ete étable de minute la foule grossit, une longue théorie s'étire du perron jusque sur les quais et dejà les galeries et les tribunes regorgent dans la salle d'attente du palais; c'est la cohue; les huissiers sont débordés par des gens qui réclament à cor et à cris leur représentant.

En séance, les députés envahissent les travées La

En séance, les députés envahissent les travées. La Chambre est au complet, l'hémicycle est comble. A deux heures et demie, le tambour annonce l'arrivée du Président. Il traverse le salon de la Paix acclamé par la foule des journalistes. Il entre en séance, mais l'heure solennelle des déclarations n'est pas encore arrivée. C'est à quatre heures seulement que M. Clemen-ceau doit apporter à la Chambre la nouvelle officielle de l'armistice,

En attendant, on vote sans débat les projets à l'ordre du jour : un règlement aux dépôts d'oit

la douane, un autre accordant l'indemnité exception nelle du temps de guerre au personnel civil-d'Etat e un supplément pour les charges de famille aux per sonnels civil et militaire, un troisième, enfin, portan ouverture de crédits additionnels aux crédits provi-soires, alloués sur l'exercice 1918, pour les dépenses mi-litaires et les dépenses exceptionnelles des services civils.

Ces divers projets sont votés, ainsi qu'un autre relevant le taux des allocations prévues par les lois de 1914 et 1917. lls sont votés au milieu du brouhaha.

Une salve de coups de canon tirée des Invalides, et qui fait trembler les verrières du Palais-Bourbon, n'est pas de nature à ramener le calme.

Le président donne alors satisfaction aux députés, qui réclament une suspension de séance.

Discours de M. Clémence u

A 3 heures 45, tous les députés ont regagné leur place. M. Clemenceau arrive par la perte de gauche, toute la salle se lève et avec le public debout l'acclame longuement; c'est une ovation formidable. Dans l'hémicycle, on entoure le président du Conseil qui, au milieu des applaudissements redoublés, regagne sa place, visiblement ému. M. l'abbé Lemire vient lui serrer la main; les applaudissements recommencent. La tribune diplomatique est au complet

A quatre heures, M. Clemenceau monte à la tribune; de nouvelles et longues collemations retentissent au

de nouvelles et longues acclamations retentissent, au milieu d'un silence absolu, il donne connaissance des conditions de l'armistice,

(Nous publions, d'autre part, les conditions de l'ar-

Lorsque M. Clemenceau dit que la cessation des hos-tilités a eu lieu à onze heures, toute la salle croule d'applaudissements.

d'applaudissements.

De même, lorsqu'il annonce l'évacuation de l'AlsaceLorraine (Cris répétés: « Vive l'Alsace-Lorraine!»,
applaudissements); encore lorsqu'il annonce le retour,
sans réciprocité, des prisonniers alliés. On acclame
l'occupation de la rive gauche du Rhin
Seuls, M. Longuet et ses amis restent silencieux et
assis à leurs bancs.

Il faudrait à chaque perconnale.

Il faudrait, à chaque paragraphe, noter les acclama-Elles redoublent lorsque M. Clemenceau mentionne la neutralisation de la rive droite du Rhin et l'occupation de Cologne, Coblentz et Mayence.

Cette fois encore, les socialistes ex-minoritaires res-tent assis et muets à leur place. Les acclamations redoublent lorsque le président du Conseil annonce l'annulation des traités de Brest-Li-tovsk et de Bucarest.

M. Lauche s'erie : « La victoire française libère les

Russes !» (Longs applaudissements.)

Toute la salle, y compris les socialistes, se lève.

Lorsque M. Clemenceau lit, à la fin des conditions, les noms des signataires, et d'abord celui du maréchal Foch, celui-ci est acclamé par toute l'Assemblée et par

Foch, celui-ci est acclamé par toute l'Assemblée et partoutes les tribunes.

M. CLEMENCEAU. — Jê cherche en vain ce que je pourrais ajouter. Dans un document allemand qui proteste contre les rigueurs de l'armistice, les plénipotentiaires reconnaissent que la discussion a été conduite avec un grand esprit de conciliation.

Mon devoir est accompli ! Un mot seulement. Au nom du peuple français, du gouvernement de la République française, j'envoie le salut de la France unie et indivisible à l'Alsace-Lorraine retrouvée.

Honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette

Honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire !

M. BARTHOU. — Merci. M. Le Président — Grâce à vous, nous pouvons dire que les morts nous ont sauvés.

M. CLEMENCEAU. — La France a été libérée par la puissance des armes. Les soldats de la France ont été, grâce à eux, les soldats de l'idéal. (Longs applaudisse-

A ce moment, on entend le canon tonner. L'enthousiasme est indescriptible. M. Clemenceau regagne son banc au milieu des ova-

M. Deschanel se lève au fauteuil présidentiel et pro-nonce le discours suivant, haché d'applaudissements et

accompagné des sons sourds du canon qui tonne. Discours de M. Paul Deschanel

La voità donc enfin, l'heure bénie pour laquelle nous vivons

La voilà donc enfin, l'heure bénie pour laquelle nous vivons depuis quarante-sept ans — quarante-sept ans pendant lesquels n'a cessé de rétantir en nos ames le cri de douleur et de révolte de Gambetta, de Jules Grosjean et des députés d'Alsace-Lorraine, celui de Victor Hugo, d'Edgar Quinet et de Georges Chemencean, quarante-sept ans, pendant lesquels l'Alsace-Lorraine, bàillonnée, n'a cessé de crier vers la France / Un demisiècle / Et demain, nous serous à Strasbourg et à Metz! Nulle parole humaine ne peut égaler ce bonhaur /
Provinces encore plus tendrement aimées parce que vous fûtes plus misérables, chair de motre chair, grâce, force et honneur de notre patrie, un barbare ennemi voulait faire de vous le signe de sa conquête. Non! vous, sur le gage sacré de notre unité nationale et de notre unité morale, car toute notre histoire resplendit en vous / Oui, c'est tonte la France, la France de tous les temps, notre ancienne France comme celle de la Révolution triomphante, qui, respectaeuse de vos traditions, de vos coutumes, de vos libertés, de vos croyances, vous rapprire toute sa gleire!

15. 201 4. 1. 1. 25.